|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| logo habitat.jpg |   | **Service habitat****UN LIEU DE PROXIMITE UNIQUE POUR vous RENSEIGNER** |
|  Vous souhaitez réaliser des économies d’énergies ? Votre logement nécessite des aménagements pour votre maintien à domicile ? Vous souhaitez remettre sur le marché locatif un logement vacant ou occupé, en centre-ville ou centre-bourg ? Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour financer vos travaux d’amélioration de l’habitat.En effet, le Conseil Départemental délégataire des aides de l’ANAH finance les projets d’amélioration de l’habitat privé en fonction du type de projet et de la catégorie de ressources. Ces aides sont cumulables avec les certificats d’énergie, l’éco prêt à taux zéro, les prêts avance rénovation et les participations éventuelles des caisses de retraite.Le service Habitat de Haut-Léon communauté vous renseigne sur les différentes aides, vous oriente et vous assiste gratuitement dans vos démarches de la constitution du dossier à la mise en paiement des aides. N’hésitez pas à vous renseigner : Haut-Léon CommunautéService HabitatEspace France services29, rue des Carmes29250 Saint-Pol de LéonTél. : 02.98.29.33.04habitat@hlc.bzhEn complément vous pouvez obtenir des conseils techniques sur les travaux d’économie d’énergie les plus pertinents en contactant les thermiciens d’HEOL, Conseillers France Réonov’ en appelant au 02 98 15 18 08 afin de prendre rdv à Morlaix ou lors de permanences délocalisées à Saint-Pol-de-Léon et Cléder**CONTACT**Haut-Léon CommunautéService HabitatEspace France services29, rue des Carmes 29250 Saint-Pol de LéonTél. : 02.98.29.33.04habitat@hlc.bzh  |